

# Réservé aux juges! (en anglais)

## SÉMINAIRE JUDICIAIRE AVANCÉ SUR LE DROIT ADMINISTRATIF

# ICAJ

Institut canadien  
d'administration  
de la justice

Écouter. Apprendre. Inspirer.

Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018 • Ottawa

### Aperçu

« Encore une fois sur la brèche, chers amis, encore une fois »

— William Shakespeare, *Henri V*, acte III, scène 1

Le droit administratif semble être en état de mouvance et d'évolution perpétuelles. Les juges se sentent rarement aptes à suivre le courant de la jurisprudence d'une fois à l'autre. Il leur faut au moins une mise à jour annuelle sur l'état des lieux. Ils doivent aussi avoir l'occasion d'effectuer un travail de réflexion critique sur les plus récents développements. Ce séminaire commencera donc par une mise à jour de la jurisprudence de la Cour suprême. Le reste de la journée sera consacré à l'examen de certaines des questions plus fondamentales qui se dégagent de la jurisprudence. Parmi celles-ci, nous verrons s'il y a d'autres façons d'aborder les normes de contrôle et leur mode d'application. Concrètement, nous verrons comment les juges appliquent les principes du droit administratif dans leur travail quotidien. Si les juges siégeant en révision sont désormais censés chercher des documents justificatifs dans le dossier, y a-t-il une limite à cette investigation? L'arrêt Baker représente-t-il encore ce qui se fait de mieux en matière d'équité et d'obligation de motivation? Les sujets abordés lors de ce séminaire reflètent quelques-uns des enjeux actuels les plus importants en droit administratif.

### Coprésidents

*L'honorable James O'Reilly*

*Cour fédérale*

*Premier vice-président, ICAJ*

*L'honorable Georgina R. Jackson*

*Cour d'appel de la*

*Saskatchewan*

*Présidente sortante, ICAJ*

*L'honorable Harvey Groberman*

*Cour d'appel de la*

*Colombie-Britannique*



### Invité spécial

**M<sup>e</sup> Paul Daly**

Chargé de cours sénior  
Droit public  
Université de Cambridge

Participation de  
22 juges approuvée en  
vertu de l'article 41(1)  
de la *Loi sur les juges*.

# SÉMINAIRE JUDICIAIRE AVANCÉ SUR LE DROIT ADMINISTRATIF

## PROGRAMME | VENDREDI 1<sup>er</sup> JUIN 2018

**8 h 15 – 8 h 45** ACCUEIL ET DÉJEUNER CONTINENTAL

**8 h 45 – 9 h 00** MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION

*Coprésidents*

- L'honorable James O'Reilly, Cour fédérale, premier vice-président de l'ICAJ
- L'honorable Georgina R. Jackson, Cour d'appel de la Saskatchewan, présidente sortante de l'ICAJ
- L'honorable Harvey Groberman, Cour d'appel de la Colombie-Britannique

**9 h 00 – 10 h 00** **ÉTAT DES LIEUX 2017-2019 : LA JURISPRUDENCE DE LA COUR SUPRÊME ET DES COURS D'APPEL EN MATIÈRE DE DROIT ADMINISTRATIF : CE QUE LES JUGES DE PREMIÈRE INSTANCE ET D'APPEL DOIVENT RETENIR CONCERNANT LES PLUS RÉCENTES DÉCISIONS**

*Modérateur  
Conférencière*

- L'honorable Harvey Groberman, Cour d'appel de la Colombie-Britannique
- L'honorable Mary J.L. Gleason, Cour d'appel fédérale

---

**10 h 00 – 10 h 15** PAUSE

---

**10 h 15 – 11 h 45** **COMMENT LES JUGES ABORDENT-ILS L'ÉVALUATION DU CARACTÈRE RAISONNABLE?**

L'arrêt *Dunsmuir* avait pour but de simplifier les normes de révision judiciaire en matière de droit administratif. A-t-il atteint son objectif ? A-t-il vraiment changé la perception des juges et influencé leurs décisions en matière de droit administratif ? La jurisprudence qui a suivi a ajouté des couches supplémentaires à l'analyse de *Dunsmuir*. Ces causes nous ont-elles aidé à comprendre les normes de contrôle ou à savoir comment les mettre en application ? Deux juges de juridiction différente étudieront ces questions.

*Modérateur  
Conférenciers*

- L'honorable Simon Ruel, Cour d'appel du Québec
- L'honorable Yves-Marie Morissette, Cour d'appel du Québec
- L'honorable James O'Reilly, Cour fédérale, premier vice-président de l'ICAJ

---

**11 h 45 – 13 h 00** LUNCH

---

**13 h 00 – 14 h 00** **À QUEL POINT PEUT-ON FOUILLER UN DOSSIER À LA RECHERCHE DE PREUVES? – CREUSER POUR TROUVER LA VÉRITABLE SIGNIFICATION**

*Modérateur  
Conférenciers*

- L'honorable Christopher W. Martin, Cour du Banc de la Reine, Manitoba
- L'honorable Donald J. Rennie, Cour d'appel fédérale
- L'honorable Harvey Groberman, Cour d'appel de la Colombie-Britannique

**14 h 00 – 15 h 00** **EN L'HONNEUR DE LA DÉCISION CORRECTE (OU PAS) : DÉTERMINER LE RÔLE DE LA COUR D'APPEL**

*Conférencière et  
commentatrice*

- L'honorable Georgina R. Jackson, Cour d'appel de la Saskatchewan, présidente sortante de l'ICAJ

#### Conférenciers

- L'honorable Frans F. Slatter, Cour d'appel de l'Alberta  
(*Les normes de contrôle : principe ou religion ?*)
- L'honorable Joel E. Fichaud, Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse  
(*Le caractère raisonnable est un bien vaste champ*)

---

#### 15 h 00 – 15 h 15 PAUSE

---

#### 15 h 15 – 16 h 15 Y A-T-IL UNE MEILLEURE FAÇON DE PROCÉDER À LA RÉVISION JUDICIAIRE ?

Repenser la déférence judiciaire; appel et révision judiciaire; l'ultra vires : une doctrine oubliée?; pour un processus de révision judiciaire plus simple, accessible et durable.

#### Modérateur Conférenciers

- L'honorable J. C. Marc Richard, Cour d'appel du Nouveau-Brunswick
- L'honorable David Stratas, Cour d'appel fédérale
- L'honorable John Evans, avocat spécialisé en droit public, Goldblatt Partners

#### 16 h 15– 17 h 00 LA DÉCENIE *DUNSMUIR* : 10 POINTS À CONSIDÉRER

#### Conférencier

- M<sup>e</sup> Paul Daly, chargé de cours en droit public, Université de Cambridge; Derek Bowett Fellow in Law, Queens' College, fondateur du blogue *Administrative Law Matters* et cofondateur du site *Navigate.Legal*

M<sup>e</sup> Daly partagera ses réflexions, issues de son expérience étroite de la jurisprudence de *Dunsmuir* au fil dix dernières années. Il explorera des sujets tels que (i) l'effet de *Dunsmuir* sur la relation entre les cours et les tribunaux; (ii) la place de *Dunsmuir* dans la Constitution ; (iii) le lien entre le caractère raisonnable, les motifs et le dossier en révision ; (iv) la compréhension actuelle de l'équité, vue sous l'angle des cours et des tribunaux ; (v) pourquoi *Baker* a résisté à l'épreuve du temps ; (vi) les leçons à tirer de *Baker* qui pourraient conduire à une nouvelle analyse des normes de contrôle ; (vii) le rôle et la place de la décision correcte ; (viii) l'obligation de consulter ; (ix) Comment *Dunsmuir* se compare-t-il à l'approche du Royaume-Uni et (x) les perspectives d'avenir.

#### 17 h 00 – 17 h 15 MOT DE LA FIN

#### Coprésidents

- L'honorable James O'Reilly, Cour fédérale, premier vice-président de l'ICAJ
- L'honorable Georgina R. Jackson, Cour d'appel de la Saskatchewan, présidente sortante de l'ICAJ
- L'honorable Harvey Groberman, Cour d'appel de la Colombie-Britannique

#### 17 h 15 – 18 h 00 COCKTAIL (BAR PAYANT)

### TABLE RONDE NATIONALE SUR LE DROIT ADMINISTRATIF

Au lendemain du présent séminaire, soit le 2 juin 2018, l'ICAJ tiendra une table ronde sur le droit administratif réunissant des présidents et membres de tribunaux administratifs, des avocats et des universitaires qui s'intéressent à la révision judiciaire. Les juges inscrits au Séminaire judiciaire avancé sur le droit administratif sont invités à s'inscrire aussi à cette table ronde. Veuillez noter que les frais d'inscription pour la table ronde ne sont pas couverts en vertu de l'article 41 (1) de la *Loi sur les juges*.

Formulaire d'inscription :

<https://ciaj-icaj.ca/fr/programmes-de-formation/table-ronde-nationale-droit-admin-2018/>

## UN ORGANISME QUI PARTAGE VOS VALEURS DEPUIS 45 ANS

Fondé en 1974, l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) rassemble les individus et les institutions au service de l'administration de la justice et vise à promouvoir l'excellence en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées. L'ICAJ est reconnu pour la grande qualité de ses programmes réservés à la magistrature et ceux conçus pour un public multidisciplinaire, réunissant de nombreux acteurs importants du milieu de la justice.

En participant aux programmes offerts par l'ICAJ, les juges des cours fédérales, provinciales et territoriales trouveront l'occasion d'échanger avec des magistrats de tous les tribunaux du pays, de même qu'avec des professeurs, des juristes et des représentants tant des gouvernements que d'organismes communautaires. Les tables rondes, séminaires et conférences permettent d'apprendre et d'échanger sur les enjeux auxquels le système de justice est confronté et de participer activement à la recherche de solutions.

Devenez membre, participez à nos activités et contribuez au changement !

### Contactez-nous!

Veillez nous contacter si vous désirez en savoir davantage sur notre organisme et sur les avantages de l'adhésion, ou si vous souhaitez contribuer à notre mission.

#### Institut canadien d'administration de la justice

Faculté de droit, Université de Montréal  
3101, Chemin de la Tour, Bureau A-3421  
CP 6128, Succursale Centre-ville  
Montréal, Québec, Canada H3C 3J7

514 343-6157  
icaj@ciaj-icaj.ca



[www.ciaj-icaj.ca](http://www.ciaj-icaj.ca)

## JUSTICE & SANTÉ MENTALE

Conférence annuelle 2018  
17-19 octobre • Hôtel Westin, Ottawa



**TARIF  
SPÉCIAL**  
RÉSERVE-TÔT  
avant le 1<sup>er</sup> août

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## SÉMINAIRE JUDICIAIRE AVANCÉ SUR LE DROIT ADMINISTRATIF (EN ANGLAIS) —RÉSERVÉ AUX JUGES!— Le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018, Ottawa

(Petit-déjeuner, pauses, lunch et documentation inclus)

Veillez remplir le formulaire d'inscription sécurisé en ligne : <https://www.jedonneenligne.org/ciaj-icaj/P285/>  
ou retourner ce formulaire par fax (514 343-6296) ou par courriel ([vicki.gondek@ciaj-icaj.ca](mailto:vicki.gondek@ciaj-icaj.ca)).

### Renseignements personnels

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_ Cour / Organisation \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél. (bureau) \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Courriel de l'adjoint(e) \_\_\_\_\_

Langue de prédilection  Français  Anglais Parfaitement bilingue  Oui  Non

Je serai présent(e) au cocktail (de 17 h 15 à 18 h)  Oui  Non / Invité(e)  Oui  Non

Restrictions alimentaires  Non  Oui Lesquelles ? \_\_\_\_\_

Je désire recevoir l'infolettre de l'ICAJ

### Devenez membre !

*Les frais d'inscription sont remboursables pour les juges fédéraux selon l'article 27(1) de la Loi sur les juges.*

C'est grâce à la participation de ses membres que l'ICAJ peut continuer à faire évoluer l'administration de la justice et contribuer à préserver un système judiciaire fort et indépendant. Les membres actifs dans leur profession ont droit à un tarif préférentiel pour tous nos programmes de formation, entre autres avantages.

Régulier (150\$)

### Contribuez à l'amélioration du système de justice—Faites un don

Je souhaite faire un don de \_\_\_\_\_ \$

*Vous recevrez un reçu d'impôt pour don charitable (n° d'enregistrement 10686 1529 RR 000).*

### Paiement (adhésion ou un don)

Chèque  Visa  Mastercard  Amex

N° de la carte \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_ Code de sécurité \_\_\_\_\_

Nom sur la carte \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

### Institut canadien d'administration de la justice

Faculté de droit, Université de Montréal

3101, Chemin de la Tour, Bureau A-3421, CP 6128, Succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7

Tél.: 514 343-6157 • Téléc.: 514 343-6296 • [icaj@ciaj-icaj.ca](mailto:icaj@ciaj-icaj.ca) • [www.ciaj-icaj.ca](http://www.ciaj-icaj.ca)

